

CONTINENT CONTRE CONTINENT

L'accord turco-russe ou l'Asie contre l'Europe

Que pense M. Briand de l'accord turco-russe. C'est une singulière réponse à son grand projet d'allier les Soviets dans le système de Locarno et dans la Société des Nations. Et qui plus est une réponse dans le style le plus classique.

La nouvelle politique occidentale se pique de chambarder tous les vieux principes. Elle prétend assurer la sécurité en introduisant le loup dans la bergerie, renforcer les traités en consacrant les escamotages, réconcilier les nations en conservant tous les éléments de conflits, panser les blessures en les couvrant d'emplâtres. Ne vient-elle pas de mettre le comble à l'incohérence en fondant le nouveau droit des gens sur la violation du droit de souveraineté ?

M. Tchitchérine est plus logique. Il reste fidèle à l'ancienne doctrine d'équilibre. A une coalition camouflée, il oppose une contre-coalition. Ah ! il ne prodigue pas les bonnes paroles aux amours propres et aux intérêts déçus. Il les exploite. Il y a quatre ans, c'était à Rapallo l'emprise sur les défiances allemandes ; maintenant, c'est à Paris le manège sur les rancunes turques. On s'aperçoit que le chef de la diplomatie des Soviets a fait ses classes sous l'ancien régime. Il est le seul qui pratique le jeu de règle.

Lois de nous l'idée de croire que les Turcs ont fait une belle affaire en se jetant dans les bras des Bolcheviks pour se venger du mauvais tour que leur a joué l'Angleterre par l'intermédiaire de la Société des Nations. On ne rattrape pas une gaffe en la redoublant. Les Turcs s'aperçoivent vite qu'ils sont les dindons de la farce.

Que gagnent-ils à l'accord du 17 décembre ? Rien, absolument rien, si cet accord se borne au texte publié, c'est-à-dire à un pacte de neutralité réciproque.

Les Russes s'engagent à ne pas se joindre aux sanctions politiques, militaires, financières et économiques que la Société des Nations pourrait décréter en exécution des articles 16 et 17 du Covenant, si l'arrêt de Mossoul était violé. Mais rien ne les oblige à intervenir puisqu'ils ne font pas partie de la ligue de Genève. Tout les en détourne puisqu'ils sont résolument hostiles à cette ligue. Les Turcs n'obtiennent donc qu'une garantie qui leur était acquise d'avance sans aucun traité. Et qui plus est, une garantie dérisoire puisque la neutralité des Soviets laisse entièrement découverts tous leurs points faibles.

Le cas est plus sérieux encore si le traité du 17 décembre contient des clauses secrètes, si une véritable alliance se dissimule derrière le paravent de la neutralité. Alors, comme les Polonais du XVIII^e siècle, les Turcs ouvrent eux-mêmes leurs frontières à leur principal adversaire. Ce n'est pas seulement dans les procédés diplomatiques que les Soviets demeurent fidèles aux traditions tsaristes, c'est aussi dans les conceptions politiques. Quel que soit le drapeau russe, il garde l'idée bien arrêtée d'être arboré sur la coupole de Saint-Sophie.

Les Russes font donc un jeu de dupes. Les Russes, par contre, ont fait un coup de maître. Sans se lier aucunement — car on peut être certain que même une alliance réserverait leur liberté de manœuvre — ils détachent la Turquie de l'Europe et la prennent en tutelle. Pas de doute possible. Toute combinaison russo-turque équivalant à la suprématie du fort sur le faible. Voilà donc le Proche-Orient comme l'Extrême-Orient ouvert à la domination des Soviets.

Un fossé se creuse entre l'Asie et l'Europe au moment précis où les Anglais se flattent, par l'arrêt de Mossoul et leurs combinaisons arabes, de assurer à bon compte le contrôle de la route de l'Inde. Une menace se dresse en travers de ce beau plan. De deux choses l'une, ou l'Angleterre voudra poursuivre coûte que coûte sa politique et elle devra soutenir sa prétention par la force, ou elle devra reculer devant les risques auxquels elle s'est exposée par l'avidité de ses convoitises.

Quel rôle jouons-nous dans cette affaire, nous, Français ? Exactement du côté anglais le même rôle que les Turcs jouent du côté des Soviets. Nous nous sommes livrés à la tutelle britannique. Nous n'avons pas su empêcher la Grande-Bretagne de commettre des fautes qu'elle devra payer. Ce serait bien mal connaître nos dirigeants que de les croire capables de se ressaisir à temps et de renouer les Anglais sur la pente des imprudences.

Alors ? Nous paierons la casse. S'il y a une lutte, nous supporterons le poids. S'il y a une capitulation, nous perdrons notre situation en Orient, avec une belle occasion de profiter de la rivalité anglo-russe.

SAINT-BRICE

Le Conseil des ministres a examiné hier les projets de M. Doumer

On ne sait rien au sujet d'un armistice avec les Druses

Paris, 25 décembre. — La séance du Conseil des ministres, qui s'est tenue ce matin, à l'Élysée, a été entièrement consacrée à l'examen des projets financiers qui sont actuellement préparés par M. Doumer.

En sortant de l'Élysée, le ministre des Finances nous a déclaré :

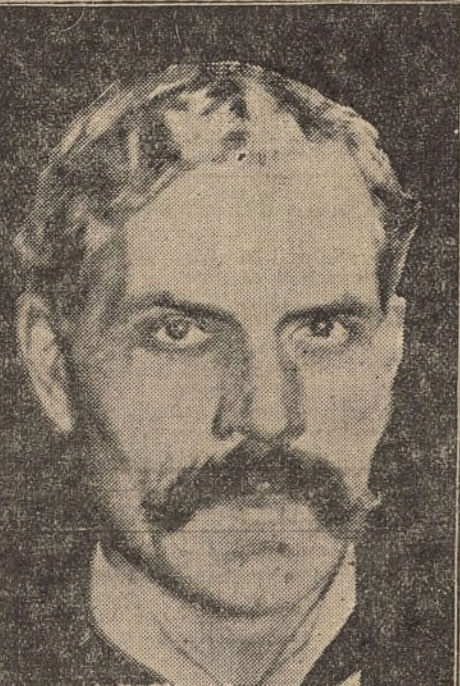
« Le gouvernement a examiné aujourd'hui dans leur détail les projets financiers. Malgré les bruits que l'on a fait courir, je puis vous dire que tout va bien et nous ferons tout notre possible pour terminer la mise au point des projets au cours de la séance de mardi prochain. Si le gouvernement ratifie les propositions que lui soumettraient les projets déposés dans la journée même sur le bureau de la Chambre. »

De son côté, M. Aristide Briand, président du Conseil, interrogé au sujet de la nouvelle concernant un armistice en Syrie, a répondu qu'il n'avait reçu jusqu'à présent aucun renseignement à ce sujet.

— Mais, a ajouté le président du Conseil, la situation évolue en Syrie dans des conditions très favorables.

M. Macdonald est arrivé hier à Marseille

Marseille, 25 décembre. — M. Macdonald, ancien Premier anglais, est arrivé ce matin, accompagné de ses deux filles. Il est parti en automobile pour Bandol, où il a passé la journée, le Majola ne devant lever l'ancre qu'à minuit pour les Indes.



M. Mac Donald

Un an de politique fasciste

Rome, 25 décembre. — Quiconque veut « faire le point » du régime fasciste, doit reconnaître loyalement que le gouvernement personnel de M. Mussolini s'est singulièrement fortifié et le fascisme renforcé depuis un an.

Au début de l'année, une opposition, forte plus encore de ses espérances que de ses victoires qui étaient nulles, attendait du « Duce » qu'il accepterait de convoquer les électeurs. Et beaucoup pensaient que, en dépit même de la pression officielle, le fascisme sortirait affaibli de la lutte.

Ces espoirs furent déçus. Les choses demeurent en l'état. Bien plus, dans les premiers jours de l'année, M. Mussolini montra ce qu'il entendait par la « manière forte » en faisant saisir maints journaux d'opposition, douze exactement, en donnant, par un nouveau mouvement préfectoral et par des perquisitions chez ses adversaires, un franc coup de barre à droite.

Les ministres libéraux alors démissionnèrent ; le soin de maintenir l'ordre passaît aux milices fascistes. M. Salandra rompit avec le fascisme.

Alors l'opposition, réfugiée sur « l'Aventin », expression pittoresque et historique pour signifier que ses membres entendaient s'installer hors du Parlement et loin de la férule officielle en appelant au peuple... qui ne bougeait pas.

Le « Duce » continuait... Et lorsqu'en juin, la session de la Chambre était close, il avait obtenu pleins pouvoirs ; il avait en main la loi sur les associations secrètes ou non, subordonnant l'existence de celles-ci à la volonté des préfets ; il avait préparé la réforme du haut commandement. Toutes conquêtes que M. Mussolini mettait en relief au congrès fasciste du 22 juin, cependant que, huit jours après, MM. Giolitti, Salandra, Orlando, réclamaient en vain le retour aux libertés publiques.

Depuis, l'« Aventin » s'est dissous de lui-même.

La « législation fasciste » a été perfectionnée, complétée, par la loi sur les syndicats, sur les rapports sociaux entre la Fédération des Industries et les Syndicats fascistes, par un rapprochement sensible avec la Nation, par la réforme administrative très étendue, comprenant la création de podestats dans les villes de moins de 5.000 habitants, enfin par la réforme à peu près radicale de la constitution selon l'esprit nouveau du « fascio » triomphant et allant jusqu'à assurer la réforme du Sénat lui-même.

Enfin, il est superflu de souligner ici que le règlement des dettes de guerre envers l'Amérique, si heureusement réalisé à Washington par le comte Volpi, a très favorablement réagi sur la situation politique et consolidé le prestige du « Duce » et du régime instauré par lui.

C'est toute une ère nouvelle qui commence pour l'Italie fasciste qui, demain, se proclamera « Empire romain catholique ».

On découvre à Sofia un nouveau complot fomenté par les bolcheviks

Vienne, 25 décembre. — Des informations sérieuses de Sofia annoncent la découverte d'une organisation terroriste bulgare qui avait pour but de gagner à l'idée bolcheviste les centaines de mille de réfugiés bulgares se trouvant aux confins anglo-macédoniens et en Thrace, en leur promettant de l'argent de la banque et des bureaux de poste, et de partager avec eux le butin.

Après la découverte de l'organisation, le célèbre bandit Minkov réussit à fuir. Il se trouve actuellement en Grèce. Son second et sept autres chefs de la conspiration sont arrêtés. Le centre du complot est Borisovgrad. Les inculpés ont avoué.

La Chambre de commerce de Versailles contre les monopoles

Versailles, 25 décembre. — La Chambre de commerce, comprenant les arrondissements de Mantles, Poitose, Rambouillet, a émis un vœu demandant aux pouvoirs publics qu'il soit mis fin à toute politique de gaspillage et de surenchère et que soient réalisés les monopoles que l'Etat ne peut gérer économiquement, que les mesures indispensables au rétablissement des finances publiques soient prises dans le plus large esprit d'union nationale et que l'équilibre du budget de 1926 soit assuré avant d'envisager l'amortissement de la dette et en respectant les engagements pris par l'Etat lors des émissions d'emprunts.

En outre, la Chambre de commerce a décidé de transmettre au ministre intéressé une protestation de la Fédération des groupes commerciaux et industriels de Seine-et-Oise contre la majoration rétroactive des impôts commerciaux en 1925.

Il y a des partis qui coûtent cher

Toulouse, 25 décembre. — Le Conseil municipal, estimant que le principe de la rétribution des fonctions électives, a été toujours inscrit au programme du parti socialiste, a voté, hier soir, à l'unanimité, une somme globale de 248.000 francs qui sera ainsi attribuée : 26.000 francs pour le maire, 22.000 francs pour chacun des deux adjoints permanents, 8.000 francs pour chacun des 7 autres adjoints, et 6.000 francs pour chacun des 6 conseillers délégués aux grandes commissions, enfin 4.800 francs pour chacun des 20 autres conseillers.

La guerre civile continue en Chine

Londres, 25 décembre. — On mande de Tien-Tsin à l'Exchange Telegraph :

Tien-Tsin a été définitivement occupé par les troupes du général Feng You Sieng. L'ordre n'a pas été particulièrement troublé, les troupes victorieuses et les troupes défaits ayant procédé à des changements de position. Les concessions étrangères ont été épargnées et on procède dès maintenant aux réparations de la voie ferrée, si bien que l'on s'attend à la reprise du trafic ferroviaire d'un moment à l'autre.

Les concessions étrangères sont bondées de réfugiés arrivés par milliers dès hier après-midi, mais un calme complet auquel on ne s'attendait guère, règne à l'intérieur de la ville.

Les troupes du gouverneur de Chi-Li sont parties pour Chantong, très vraisemblablement dans le but de se joindre à l'armée de cette province pour y continuer la lutte.

Les Grecs veulent débarrasser Florina et Castoria de la population bulgare

Sofia, 25 décembre. — Des renseignements parvenus de Grèce confirment l'impression antérieure que les autorités helléniques se proposent de forcer par des mesures vexatoires l'exode de la population bulgare des régions de Florina et de Castoria.

On annonce de Drama que les officiers de la garnison ont décidé de verser mensuellement 100 drachmes sur leurs appointements pour servir au paiement de l'indemnité allouée à la Bulgarie par le Conseil de la Société des Nations.

Une délégation des mêmes officiers a remercié le président du Conseil hellénique pour avoir infligé une leçon à la population bulgare.



Le capitaine Gordon Canning, envoyé d'Abd El Krim au Consulat d'Angleterre

UN DRAME DANS LA MONTAGNE Un ingénieur et un contre-maitre surpris par l'avalanche

Bordeaux, 25 décembre. — M. Sermet, ingénieur à la Société des Forces Hydrauliques de la vallée de Panticosa, était venu samedi dernier à Cauterets avec un contre-maitre et trois porteurs espagnols par le port du Marcadeau, voie qu'on n'emprunte pas ordinairement l'hiver, en raison du danger qu'elle présente.

L'aller se passa sans encombre, et par un beau temps, mais le lendemain une violente tempête de neige éclata. L'entrepreneur Panticosa, inquiet de ne pas voir revenir ses employés, télégraphia le lendemain à Cauterets.

On apprit alors que les trois porteurs, revenus le lendemain soir à Cauterets, avaient raconté avant de partir pour l'Espagne qu'une chute de neige venait d'ensevelir l'ingénieur et le contre-maitre.

L'hypothèse de l'avalanche est très vraisemblable étant donnée la température, mais on attend l'arrivée des porteurs, qui n'ont pas encore rejoint Panticosa, pour obtenir des renseignements complémentaires.

Un tamponnement au Landy

Plusieurs voyageurs blessés

Paris, 25 décembre. — Hier soir, à 20 h. 45, le train n° 187, venant de Paris, sur la voie de Berlin, a tamponné le train 531 venant également de Paris, et qui était arrêté en face la cabine n° 12, près du pont de Landy.

Le fourgon du train 531 a été complètement démolé. Quelques voyageurs ont été blessés, dont deux sont connus. Ce sont : M. Emilie Lepland, 21 ans, 4, rue du Parc, à Arnouville, qui, après avoir reçu des soins au poste de secours, s'est fait reconduire à son domicile, et Mlle Léontine Renée, dont on ignore l'adresse. Elle a été admise à l'hôpital Lariboisière pour une hémorragie interne.

Cet accident a causé une grande perturbation dans le service des trains de la ligne du Nord.

Le commissaire de police de Saint-Denis, et les agents de la Compagnie procèdent à une enquête.



Le docteur MARCHOUX qui vient d'être élu membre de l'Académie de médecine

Le vent souffle en tempête à Moulins

Moulins, 25 décembre. — Après une accalmie de vingt-quatre heures, le vent souffle en tempête depuis ce matin. La pluie s'est remise à tomber, faisant déborder les cours d'eau. Les communications sont devenues difficiles en certains endroits. Les dégâts causés par le mauvais temps sont importants.

Un paquebot lutte contre la tempête

Bordeaux, 25 décembre. — Le paquebot Tchad venant de la Côte d'Afrique, est arrivé ce matin. A son voyage d'aller, il eut à subir dans le golfe de Gascogne une violente tempête, et l'équipage dut lutter pendant plusieurs heures contre les éléments déchaînés pour sauver le navire un moment en danger.

En témoignage de reconnaissance, M. Donnetot, délégué de la Côte d'Afrique, qui était à bord, a offert au nom des passagers, une stannette enivoire au commandant, et félicité vivement l'équipage.

La tempête continue à sévir

Lorient, 25 décembre. — La tempête a sévi cette nuit avec une nouvelle violence. Le vent et la pluie ont causé des dégâts considérables. Le théâtre a été inondé. L'Océan demeure pour ainsi dire interdit à la petite navigation. Un épais brouillard couvre la mer. La préfecture maritime est isolée des postes sémaphoriques du littoral.

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Région parisienne. — Temps couvert avec pluie suivies de courtes éclaircies, et averses en fin de journée. Vent de Sud-Est à Sud-Ouest avec rafales. Température en légère hausse, 4°.

Région du Centre. — Mêmes prévisions. Température 2°.

Massif Central. — Temps couvert, avec pluies, amélioration pour le Sud-Ouest, éclaircies et averses, vent de Sud-Est à Nord-Ouest avec fortes rafales, température en légère hausse, 2°.

Le réveillon sanglant

Un jeune homme frappé de trois coups de couteau

Paris, 25 décembre. — Au cours d'une rixe, vers 2 heures, ce matin, devant le 73 du boulevard de Grenelle, M. Jean Le Berre, 23 ans, tourneur, domicilié à Meudon, a été frappé de trois coups de couteau au ventre, par des individus qui ont pris la fuite. Le blessé a été relevé par des agents et transporté à l'hôpital Necker, où il est mort en arrivant.

Une enquête est ouverte.

Rixe sanglante dans un débit

Ce matin, à 4 heures, dans un débit de boissons, 11, rue Leprieux, M. Georges Rouvière, 28 ans, boucher, 3, rue Saint-Rustique, a été frappé de deux coups de couteau, à l'aine droite par un inconnu qui a pris la fuite. Il a été transporté à l'hôpital Bichat dans un état grave.

Les mystères d'un suicide

Paris, 25 décembre. — A 7 heures du matin, on a trouvé mort d'une balle dans la poitrine, étendu dans le couloir d'un hôtel situé 9, rue Frochon, le Russe Alexandre Pstelcinsky, âgé de 28 ans, et demeurant 18, rue Angerwal.

Il s'agit d'un suicide.

Toutefois, l'arme n'a pas été retrouvée, mais un témoin a déclaré avoir vu un individu la ramasser et ensuite s'enfuir.

Un débitant tire sur des clients tapageurs

Paris, 25 décembre. — Au cours de la nuit, voyant son débit sur le point d'être envahi par un groupe de 6 individus bruyants et en état d'ébriété, M. Raoul Delcourt, marchand de vins, rue Gauchy, à Arcueil, crut devoir tirer une salve de 6 coups de revolver sur le groupe.

Une balle porta atteignant à la poitrine Marcel Degrelle, 25 ans, 72, avenue du Dr Durand, à Gentilly, qui a été transporté à l'hôpital Broussais dans un état grave.

Poignardé dans le dos

Paris, 25 décembre. — Sur liste s'allonge des rixes et agressions survenues cette nuit : à 4 heures du matin, passant en compagnie de son frère dans la rue de la Gaîté, René Grandin, 17 ans, 42, rue Percival, a été frappé d'un coup de couteau dans le dos par un individu qui n'a pu être rejoint.

Il a été transporté à l'hôpital Broussais ; son état est assez grave.

Pressé de mourir, il avait pris un taxi

Paris, 25 décembre. — Vers 5 heures du matin, un inconnu paraissant âgé de 25 ans environ, corrompement vêtu, qui se trouvait dans le taxi du chauffeur Lefevre, habitant 5, route d'Asnières, à Clichy, faisait arrêter sa voiture et réglait le chauffeur sur le pont de l'Alma.

Aussitôt l'argent dans la main du chauffeur, l'inconnu courut jusqu'au parapet du pont qu'il enjamba et se précipita dans le fleuve. Les recherches commencées aussitôt n'ont pas permis de retrouver ce désespéré.

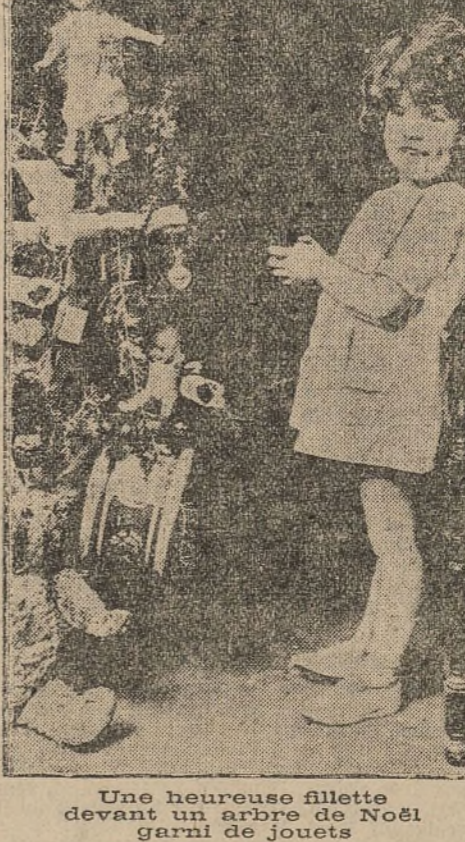
Un drame sur un voilier

Stax, 25 décembre. — A bord du voilier italien Orlando, le maître de l'équipage Florès Giovanni ayant refusé au marin La-combare la permission de passer à terre la fête de Noël, a reçu de ce dernier un violent coup de poignard dans le cœur.

Il a été tué net.

UN DÉSÉPÉRÉ SE PEND

Montpellier, 25 décembre. — Malade et sans ressources, Joseph Peyrière, 46 ans, de Roujan, qui ne pouvait travailler pour subvenir aux besoins de sa femme infirme et de ses 5 enfants, s'est pendu par désespoir.



Une heureuse fillette devant un arbre de Noël garni de jouets

Tisson gagne à Marseille la Coupe de Noël

Les gracieuses ondines n'avaient pas craint d'affronter les rigueurs de la température

Marseille, 25 décembre. — La Coupe de Noël comprenant la traversée du vieux port, de la place aux Herbes à la mairie. Le nageur Tisson s'est classé premier en 4 m. 9 s. Parmi les ondines, la première fut Mlle Pellegris, en 5 m.

Le challenge hommes revient au C. R. S. par 9 points, le challenge femmes revient au C. M. M. par 8 points.

Un enfant de 5 ans, Elen Sakinkits a accompli la distance en 14 m. 10 s.



Mlle PELLEGRIS qui se classe deuxième

La 17^e coupe de Noël à Paris

Paris, 25 décembre. — La 17^e Coupe de Noël a été disputée cet après-midi en Seine. Cette classique épreuve a obtenu son succès habituel. Organisée par la Société Nationale d'Encouragement à la natation, l'épreuve se disputait comme les précédentes entre le pont de la Concorde et le pont Alexandre III. La température extérieure était de 12°. Par contre, celle de l'eau était très froide, 2°. Le courant était assez rapide.

Plusieurs concurrents furent du reste déportés.

Dix-huit concurrents prirent le départ assez classique épreuve a obtenu son succès habituel. Organisée par la Société Nationale d'Encouragement à la natation, l'épreuve se disputait comme les précédentes entre le pont de la Concorde et le pont Alexandre III. La température extérieure était de 12°. Par contre, celle de l'eau était très froide, 2°. Le courant était assez rapide.

1^{er} Bluez, en 2 h. 14 m. 1/5 ; 2^e Zwahlen, en 2 h. 25 s. ; 3^e Bonnet, en 2 h. 25 s. 2/5 ; 4^e Vos, en 2 h. 29 m. ; 5^e Charles, en 2 h. 32 m. ; 6^e Grafenberg, 7^e Marty, 8^e Daussy (à noter que ce concurrent est un jambiste), 9^e Frontier et finalement Lemaire.

Stade français et Narbonne font match nul

Paris, 25 décembre. — Le Stade Français et R.C. Narbonne font match nul (15 à 15).

Ce match a été joué cet après-midi au Parc des Princes au milieu d'une assistance assez nombreuse. Il fournit une partie d'un jeu plutôt médiocre. Narbonne, meilleur en avant et dans les mêlées, domina légèrement le Stade en première mi-temps terminant avec 12 points contre 5 à repos.

Au cours de la deuxième mi-temps, les Stadiastes réagissent et, grâce à la supériorité de leurs lignes arrières, combient le handicap de la marque et arrivent à faire match nul.

La performance du Stade Français est méritoire, car il ne faut pas oublier que le Racing Club de Narbonne est champion du Languedoc.

On est sans nouvelles d'un avion

Le Bourget, 25 décembre. — On est sans nouvelles, à 18 heures, d'un avion anglais de transport piloté par Hirschless, le chef pilote de la Compagnie anglaise impériale « Air-Ways ».

Retour de Nice, l'avion avait quitté Marseille à 10 h. 15 et fut aperçu survolant Lyon à midi.

On espère que c'est uniquement à l'interruption des communications téléphoniques et télégraphiques dues au mauvais temps de ces derniers jours que l'on doit le manque de nouvelles.

LE GASPILLAGE

Le Matin (manchette) : Chaque séance de nuit, à la Chambre, coûte 35.000 francs aux contribuables. La Chambre, en ce temps de « grande pénitence » ne pourrait-elle supprimer ses séances de nuit ?

Dernière Heure

UNE EPINE AU PIED DES ETATS-UNIS Les Philippines réclament leur indépendance

New-York, 25 décembre. — Un conflit latent depuis longtemps, et dont les symptômes se sont manifestés à diverses reprises...

Or, les Philippines prétendent aujourd'hui être en mesure de se gouverner eux-mêmes et demandent, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qu'on leur permette de tenter cette expérience.

Il ont des précédents juridiques. Ils rappellent l'acte Jones. En 1912, le député Jones, président de la Commission des affaires philippines...

En mars 1924, le président de la Délégation philippine à Washington, M. Manuel Rojas a trouvé, pour plaider sa cause, des arguments nouveaux...

Après la libération yougo-slave, des centaines et des centaines de catholiques furent brutalement massacrés. Quelques-uns de ces pauvres malheureux subirent de véritables martyres...

D'anciens sujets autrichiens tentent de ranimer un foyer de guerre dans les Balkans

Après la libération yougo-slave, des centaines et des centaines de catholiques furent brutalement massacrés. Quelques-uns de ces pauvres malheureux subirent de véritables martyres...

Prague reconnaît Moscou

Les Sports

Manselle, 25 décembre. — La challenge Scerif s'est disputé cet après-midi sur un parcours de 9 kilomètres. L'arrivée eut lieu au stade Jean-Boulin.

Le challenge fut enlevé par le C. A. S. G. de Paris, qui a obtenu la première place du classement par équipes avec 40 points.

Les Philippines réclament leur indépendance

Le conseil municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes. Décide le rétablissement à 14 fr. par mois du taux d'allocation aux familles nombreuses.

Le conseil municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes. Décide le rétablissement à 14 fr. par mois du taux d'allocation aux familles nombreuses.

Le conseil municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes. Décide le rétablissement à 14 fr. par mois du taux d'allocation aux familles nombreuses.

Le conseil municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes. Décide le rétablissement à 14 fr. par mois du taux d'allocation aux familles nombreuses.

Le conseil municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes. Décide le rétablissement à 14 fr. par mois du taux d'allocation aux familles nombreuses.

Le conseil municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes. Décide le rétablissement à 14 fr. par mois du taux d'allocation aux familles nombreuses.

Allier MOULINS La fête de Noël

La fête de Noël. — La grande fête de Noël s'est déroulée avec toute sa pompe et ses réjouissances.

Le prix de la farine. — A la suite de la nouvelle hausse qui s'est produite sur les cours des blés...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Allier BOURGES Société berrihonnoise d'études sténographiques

Voici sans commentaires les succès remportés par cette société fondée depuis trois mois seulement pour ses fondateurs pendant 1925...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Louis Barbin, 23 ans, journaliste, et Lucien Auverny, 26 ans, cultivateur...

Nievre SAONE- & LOIRE

MAJESTIC-PALACE Samedi 26 et dimanche 27 décembre Changement complet de programme

Les 10 commandements GRANDE PARTIE DE MUSIC-HALL Miss Cavalia et Partner

BOIZOT 83, rue du Commerce, place Guy-Godchaux. Chez Boizot, vous trouverez le bon accueil vous en attendez.

Madame FOLLEREAU informe les personnes dont les enfants ont des bons que le tirage de l'arbre de Noël se fera dimanche 27...

ÉTRENNES A l'occasion du Nouvel An, nous tenons à la disposition de nos lecteurs, de superbes coffrets de parfumerie...

KURSAAL Samedi 26 et dimanche 27 Changement complet de programme

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

Autun RENVERSEUR POUR UNE AUTOMOBILE

Renversement des voitures automobiles. — Il est procédé des maintenant au recensement général des voitures automobiles sans aucune distinction ni exclusion...

Marché. — Le maire informe les habitants que le marché du vendredi 1er janvier 1926, tombant le jour de l'an...

Bourbon-Lancy Accident du travail. — Pâmier Pierre, 26 ans, à Saint-Hilaire-Fontaine...

Chalon-sur-Saône Conférence. — Une conférence agrémentée de projections sera donnée le vendredi 8 janvier...

Le Creusot Chute de bicyclette. — Un valet d'Antully à bicyclette, un ouvrier des usines M. Jean Martin...

Digoin Impôts. — La taxe sur le chiffre d'affaires et d'habitation...

Brion-sur-Beuvron Conseil de révision. — Les opérations du conseil de révision pour la classe 1926...

Billy-Chevannes Perdu. — Une chienne courante, blanche, tachetée jaune et gris...

Tannay SOIRÉE DE GALA DE LA SOCIÉTÉ LYRIQUE TANNAYSIENNE

Le vendredi 1er janvier, dans la grande salle des fêtes de la mairie...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes. — Henri Machecroix, 35 ans, ouvrier d'usine...

YONNE

En gare de Sens, un ouvrier italien est happé par un train

Sens, 25 décembre (de notre correspondant particulier). — Un grave accident s'est produit ce matin en gare de Sens P.-L.-M. au passage du train 4815 à 6 h. 30.

Un travailleur italien occupé à une entreprise de chemin de fer, avait voulu traverser les voies pour prendre le train n° 156, au moment où le convoi arrivait, cet ouvrier a été happé par la locomotive et projeté sur le trottoir.

Grèvement blessé il a été conduit aussitôt à l'hôpital.

SENS TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — M. Gabriel Pourcelet, 35 ans, mécanicien, 17 rue Eblé, à Paris, a été condamné à 200 francs de prison avec sursis à 200 francs d'amende, à 300 francs d'amende par défaut à l'italien Imberio Busi, 31 ans, sans domicile fixe pour défaut de carnet d'immatriculation.

— 16 francs d'amende également pour infraction à la loi sur les étrangers à Gaetan Tilton, 25 ans, sujet italien, demeurant à Grandjeu-les-Bains.

— M. Laurent Trémée, 44 ans, directeur de travaux sur le chemin de fer de Nogent, demeurant à Sens est condamné à une journée de travail pour avoir porté des coups à un de ses anciens ouvriers.

— Deux Russes, Pierre Gelsehoff, 34 ans, et Jean Olesseff, 39 ans, demeurant à la Cité Fritet, à Saint-Clement, paieront chacun 15 francs d'amende pour avoir échangé des coups.

— M. Marcel Lalonde, 35 ans, demeurant à Sgrènes, paiera 25 francs d'amende pour violence et voies de fait sur la personne de Mme Berlin.

Accidents du travail. — Mme Marie Cosme, 50 ans, manoeuvre à la société Drifchet, a été blessée à l'oeil droit par un éclat de rivet.

Cercle catholique. — Demain dimanche à 16 h. 15, en la salle des fêtes du cercle catholique, 170, Grande-Rue, grande séance récréative publique et gratuite de l'arbre de Noël.

Société « Le Front ». — La fête amicale de la société « Le Front », union régionale des blessés et combattants du Sénonais, aura lieu le dimanche 31 janvier prochain.

Etat civil : — Suzanne Grosfilleux, rue Champbertrand, 53.

JOIGNY ELECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Voici les résultats des élections au tribunal de commerce : Ont été élus : président, M. Métyrieux ; juges, MM. Rouget et Roy ; juges suppléants, M. Adam.

UN OCTOGENAIRE TOMBE DANS SON ATRÉ

Un vieillard de 83 ans, M. François Chariot, est tombé dans son atré. C'est là que le trouva quelques instants après, entouré de femmes, sa petite fille âgée de 16 ans qui lui apportait des gâteaux. On s'empressa autour du pauvre défunt, mais tous les soins furent inutiles et il succomba quelques heures après en d'atroces souffrances.

COQUELUCHE Sirop "ADHOC"

Dépôts : Pharmacies Fournier, Boudinat, Bourdier, Nevers ; Séguin, Lechevalier, Lechevalier, Fougères ; Fabre, Fourchambault ; Carré, Decize ; Morice, La Machine ; Gerbault, Saint-Saulge ; Vincent, Brinon ; Rollot, Prémy ; Boyron, Guéguin ; Cocq, Pothuy ; Maclos, Clamecy ; Focard, Lormes ; Boudier, Corbigny ; Chazé, Saint-Amand ; Rivier, Luzery ; Suetet, Fours ; Petit, Moulineaux ; Roche, Saint-Amand-en-Puisaye ; Moulin, La Guerche ; Barbier, Charolles. Et toutes pharmacies.

AUXERRE NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Sont nommés chanoines honoraires de la métropole de Sens :

— M. l'abbé Paul Meniaut, cure-voisin d'Aillaut ; M. l'abbé Justin Roux, cure de Saint-Pierre-Auxerre ; M. l'abbé Ernest Deschamps, premier vicaire de la cathédrale d'Auxerre, directeur du patronage Saint-Joseph ; M. l'abbé François, ancien directeur de l'hôpital d'Avalion, est autorisé à porter la mozzette décanale.

Le contrôle des chemins de fer. — Par suite de la suppression des postes d'inspecteur du contrôle des chemins de fer P.-L.-M. de Sens et de Cosne, l'inspection de Sens a été confiée à M. de Montreau aux Laumes ; d'Avalion à M. Nuits-sous-Ravières ; de Saint-Colombe à M. D. A. C. Troyes ; de Sens à Trignyères ; de Cléry à M. de Laroche à Prémery (excl.) ; de Cravant à M. de Laroche à Prémery (excl.) ; de Fontenoy à M. de Laroche à Prémery ; de Clamecy à Corbigny (excl.).

Averie. — On a trouvé chez Mme veuve Canal, ancienne marchande de pain d'épice, rue du Temple, décédée subitement en octobre à l'âge de 50 ans, une somme de 74,800 francs en pièces d'or et de 27,200 francs en pièces d'argent ainsi que 30,000 francs en billets de banque tout neufs. Ces sommes ont été trouvées dissimulées dans des boîtes et des bacs.

Etat civil : — Madeleine Fiquemont ; Ginette Angot.

Naissances. — Jean Chasserat, 61 ans ; Henri Gerogeot, 62 ans ; Emile Simon, 78 ans.

SEIGNELAY

La tempête. — Le vent a arraché la toiture d'un hangar nouvellement construit appartenant à M. Velle, marchand de papier et a dispersé nombre de meules de paille.

ETIGNY

Un beau coup de fusil. — M. Léon Millyat a abattu un superbe héron dont les ailes mesuraient 1 m. 60 d'envergure.

Les « BIJOUX EDYAD » qui ont attiré l'attention de toutes les personnes de bon goût et auxquelles « Paris Centre » a déjà fait allusion ces jours derniers, sont en vente à Nevers, à la bijouterie R. BRAULT 54, rue du Commerce.

Etat civil : — Marcel Jeuneau, faubourg de Narvay ; Antoine Imbault, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Antoine Michel, au Champ-de-Foire.

LOIRET PITHIVIERS

Vol. — M. Raymond Brethau, ouvrier peintre, a été victime d'un vol de 125 francs.

Sur sa plainte la gendarmerie a ouvert une enquête.

CHATELON-SUR-LOIRE

Etat civil : — Marcel Jeuneau, faubourg de Narvay ; Antoine Imbault, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Antoine Michel, au Champ-de-Foire.

Decès. — Louis Gitton, cultivateur, au hameau de Villiers ; Madeleine Baudoux, rue Champault-de-Clamecy ; François Loiseau, propriétaire, aux Menigaults, 61 ans.

Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de

Madame BOUTEAU FRANÇOIS Née Marie PROVOST

décédée en son domicile à Cognant commune d'Ouroir, le 24 décembre, dans sa 74^e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le 26 décembre 1925, à 10 heures du matin, en l'église d'Ouroir.

De la part de : M. Bouteau François, son époux ; M. et Mme Bouteau Théodore André, ses enfants et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de

Madame Veuve CHESNEL Née Angèle GODEBERG

décédée en son domicile à Nevers, le 25 décembre 1925, dans sa 70^e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le samedi 26 courant à 14 heures, en l'église Cathédrale Saint-Cyr, sa paroisse.

LA VIE AGRICOLE

Foires et Marchés de la Région

GERGY — On cotait : beurre, 9 fr. la livre ; œufs, 10 fr. la douzaine ; poulets, 14 à 18 francs ; gros, 22 à 25 fr. ; canards, 12 à 13 francs ; lapins, 14 à 15 fr. ; oies, 4 à 4,25 la livre ; dindes, 4,50 à 4,75.

ENTRAINS — On cotait : choux fleurs, 2,70 à 3,50 la tête ; oignons, 0,75 le litre ass. 0,50 la tête ; noix, 1,25 le litre ; marrons, 1,35 le litre.

GIVRY — On cotait : beurre, 9 fr. la livre ; œufs, 9 fr. la douzaine ; crème, 1 fr. la mesure ; fromages de vache, 0,75 pièce ; marrons, 2 fr. le kilo ; pommes, 2 francs.

GUEUGNON — On cotait : beurre, 6,50 à 8,25 la livre ; œufs, 8 à 8,50 la douzaine ; fromages de chèvre, 1 à 1,25 pièce ; fromages de vache, 0,80 à 0,70 ; fromages d'herbes, 3 à 4,70 la pièce ; gros, 30 à 35 fr. ; moyens, 12 à 16 fr. ; petits, 10 à 12 fr. ; la paire ; pigeons, 25 à 30 fr. ; petits poulets, 16 à 22 fr. ; dindes grassettes, 7,50 à 9 fr. ; la paire ; dindes grassettes, 50 à 60 fr. pièce ; dindons, 40 à 45 francs ; 20 à 28 fr. pièce ; pintades, 15 à 20 fr. pièce ; canards, 20 à 25 fr. ; lapins domestiques, gros, 20 à 25 fr. ; moyens, 12 à 16 fr. ; petits, 8 à 9 fr. ; lapins de garenne, 7 à 9 fr. pièce ; lièvres, à raison de 4,50 à 5,25 la livre ; perdreaux, 7,50 à 9 fr. pièce ; pigeons ramiers, 5 à 6,30 pièce ; choux fleurs, 1,75 à 3,50 pièce ; choux choux, 0,50 à 1,30 pièce ; choux raves, 0,40 à 0,60 ; pommes de terre, 0,50 à 0,80 le kilo.

LE CREUSOT — A la dernière foire on cotait : bouis de boucherie, amenés 22, vendus 22 à 4,30 le kilo ; bouis de travail, amenés 15, vendus 14 de 4,30 à 5,30 le kilo ; vaches de boucherie, amenées 8, vendues 8 à 4,70 le kilo ; vaches de travail, amenées 29, vendues 24 de 2,50 à 3,50 fr. la paire ; vaches laitières, amenées 5, vendues 4 de 1,50 à 2,50 fr. la paire ; vaches de boucherie, amenées 7, vendues 7 à 6,30 le kilo ; porcs gras amenés 148, vendus 136 à 6,70 le kilo ; novras amenés 114, vendus 87 de 2,00 à 3,00 fr. pièce ; chevaux amenés 3, vendus 3 de 4,50 à 6,00 fr. pièce ; anes, amenés 6, vendus 2 de 4,50 à 6,00 fr. pièce.

MOULINS — On cotait : beurre, 7,25 à 8 fr. le demi kilo ; œufs 9 à 9,50 la douzaine ; fromages 1 à 1,50 pièce ; pigeons 8 à 10 fr. la paire ; poulets 4,50 à 5 fr. ; lapins 2,70 à 3 fr. ; oies 3,40 à 4 fr. ; canards 2,25 à 2,50 ; dindes 3,80 à 4,50 ; lièvres 4,50 à 5 fr. le tout à la livre.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER — A la dernière foire, on cotait : bouis de boucherie, amenés 6, vendus de 5 à 5,20 le kilo ; vaches de boucherie, amenées 45, vendues 40 de 4,30 à 4,70 le kilo ; vaches de travail, amenées 20, vendues 18 à 2,00 à 2,70 francs pièce ; vaches à veaux, amenés 30, vendus 28 de 2,200 à 3,800 francs pièce ; veaux d'embranchement, amenés 30, vendus 15 de 1,500 à 2,300 francs pièce ; moutons, amenés 18, vendus 200 francs pièce ; porcs gras, amenés 500, vendus 3,50 à 3,55 le demi-kilo ; laitons, amenés 500, vendus 4 à 4,50 le demi-kilo ; novras, amenés 1,000, vendus de 3,50 à 4,25 le demi-kilo.

SAINTE-SAUVE — On cotait : beurre, 6,50 la livre ; œufs, 8,50 la douzaine ; poulets, 24 à 32 fr. la paire ; canards, 20 à 24 francs la paire ; oies, 22 à 30 francs pièce ; lapins, 16 à 24 francs pièce ; pommes de terre, 0,50 à 0,60 le double décalitre ; oignons, 14 francs le double décalitre ; fromages du pays, 1,25 pièce.

SENS — On cotait : froment, 128 fr. les 100 kilos ; farines, 177 à 180 francs ; seigle, 88 fr. ; orges, 85 fr. ; dindes, 90 à 130 fr. la paire ; oies, 80 à 160 fr. la paire ; poulets, 35 à 50 fr. la paire ; canards, 25 à 35 fr. ; œufs, 10,50 à 11 fr. la douzaine ; beurre, 18 à 19 fr. le kilo ; fromages, 2 à 5 fr. pièce ; pommes de terre, 0,60 à 0,80 le kilo ; haricots, 2 à 4 fr. le litre.

VARZY — A la dernière foire, on cotait : vaches à veaux, 2,400 à 4,500 fr. ; vaches grasses, 450 à 500 francs les 100 kilos ; châtreaux et laures, 2,00 à 2,500 francs pièce ; porcs gras, 6,70 le kilo ; laitons, de 80 à 130 francs pièce ; novras, 350 francs pièce.

Pailles et fourrages

MARCHE DE LA CHAPELLE

Marché trompant approximativement une quarantaine de chargements.

Vente facile dans l'ensemble, avec tendance soutenue pour les pailles et fourrages les fourrages, ces derniers étant très peu offerts. Il est vrai que la modicité des disponibilités en gares parisiennes est la caractéristique de l'heure.

Quoiqu'il en soit, les prix précédents restent stationnaires.

Paille de blé, 1^{re} qualité, 130 à 140 ; 2^e qualité 120 à 125 ; 3^e qualité, 105 à 115.

Paille d'avoine, 1^{re} qualité, 130 à 140 ; 2^e qualité 120 à 125 ; 3^e qualité, 105 à 115.

Paille de seigle, 1^{re} qualité, 130 à 140 ; 2^e qualité 120 à 125 ; 3^e qualité, 105 à 115.

Luzerne, 1^{re} qualité, 230 à 240 ; 2^e qualité, 215 à 225 ; 3^e qualité, 185 à 205.

Regain, 1^{re} qualité, 215 à 225 ; 2^e qualité, 200 à 210 ; 3^e qualité, 175 à 195.

Foin, 1^{re} qualité, 200 à 210 ; 2^e qualité, 180 à 190 ; 3^e qualité, 170 à 175.

Les prix sus-indiqués s'entendent par 104 bottes de 3 kilos, rendues franco de camionnage et d'octroi au domicile de l'acheteur dans Paris, pourboire non compris.

Les droits d'octroi pour Paris sont aux 100 bottes de 12,50 pour les fourrages et de 7,50 pour les pailles.

Concerts de T. S. F. d'aujourd'hui samedi

RADIO-PARIS

Programme d'aujourd'hui samedi 26 décembre, à 19 h. 45, radio-concert : Lucien Paris, Les motifs de la marche ; W. G. G. Lempers ; 4. Sérénade, valse (Lucien Rousseau) ; 5. Sérénade, solo de violon (Dria) ; 6. Sogno, pièce symphonique (M. Dufour) ; 7. Nappes (Jean Dardano) ; 8. A rose de mon jardin, violoncelle (Hussomont) ; 9. Love Bird Fox Trot (Panzer-Boyer) ; 10. La Tosca (Tucini-Viertel) ; 11. Romance en mi bémol (Julien Perrot) ; 12. Nocturne (Félicie Carena) ; 13. Caïphe (concerto) violoncelle (Duncker) ; 14. Deuxième étonnée (Lévanina G. Badenès) ; 15. Fragments de l'opéra de (Christine) ; 16. Déjà-loang ; 17. Si j'avais su, fox trot.

À 16 h. 45 radio-concert organisé par l'association des radio-amateurs français, avec le concours de M. de Gerville Courtois, et de MM. Maurice Lédet, Henry, Louis Malsang, René Dole et Marcel Denis ; 1. Lucie de Lammerman (Donizetti) ; 2. L'homme rouge (Borel-Clerc) chant, M. Henry ; 3. Improvisation (Léridé) violoncelle, M. Louis Malsang, Mlle Courtois ; 4. Deux artistes pour amuser M. Foyard (Maurice Lédet) ; 5. Tarentelle (Popper) violoncelle, René Dole ; 6. La ronde des deux fofolles (Droukoff) chant M. Henry ; 7. a) Gavotte ; b) Bourrée (Andrieux) ; 8. Un poème (Maurice Lédet) ; 9. Rossini (Cadioli) (Lucarlet-Gracey) ; 10. Le Saint-Hubert (Danford) chant M. Henry ; 11. La mescotte (André M. Jean Gergette Courtois, MM. Malsang, René Dole, Marcel Denis).

À 20 h. 15, concert au château de l'enseignement au village caennais, par : L'orchestre du bureau, au sous-secrétariat d'état de l'enseignement technique.

À 20 h. 30, radio-concert de gala, organisé par le « Matin » : 1. a) Ah ! que c'est chi les dimanches (Mazelle) ; b) Au bel air (Edouard Noël Rigeat et Gavé) ; c) Mercie (Rost et Laurent Held) ; d) Fermeval, chanteur diseur, fantaisie ; e) 2. A vers l'idéal (Raoul Follereau) ; f) Testament (Raoul Follereau) par Follereau ; 3. a) Venus (Léonide) ; b) Anacréon (Mlle Gœtli) ; c) Seguidilla (Albeniz) ; d) Mlle Germaine Guilmin, pianiste virtuose ; 4. Mlle Maryl Goldbert, pianiste compositeur, dans ses œuvres ; 5. a) La Bohème (Puccini) ; b) La Sarraïna (Denise) ; c) Mlle Gœtli ; d) L'opéra-ballet ; e) Prélude (Goretli) ; f) Air du ballet de Rosemonde (Schubert) ; M. Daniel Hermin, violoniste virtuose, solo de la société Bach et des concerts de Paris.

OFFICERS MINISTÉRIELS

Etude de M. BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers.

Suivant acte reçu par M. Bouquillard, notaire à Nevers, le sept décembre 1925, un contrat d'engagement a été passé entre M. Nevers (A. C.), le docteur du même mois, n° 121, n° 811, M. Lucien PICARD, ordonnance, et Mme Jeanne COUVEAU, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, ont été par l'intermédiaire de la « MUTATION », agence de Nevers, à M. Henry GUY, et Mme Louise PENET, notaire à Nevers, demeurant aux Sables, commune de Chailly, le droit pour le temps restant à courir à partir du vingt-quatre décembre mil neuf cent vingt-cinq, au profit de M. Bouquillard à Nevers, rue du Midi, n° 10, l'usufruit de la maison n° 10, louée par M. COINDET, propriétaire à Nevers, et faisant partie du fonds de commerce de cordonnage exploité par les intéressés.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours qui suivront la présente insertion et au profit de M. Bouquillard, et au domicile de M. Nevers, en l'étude de M. Bouquillard. Cette insertion remplace celle parue dans le « Paris-Centre », le seize décembre mil neuf cent vingt-cinq.

Pour seconde insertion, Signé : GUY Henry, PENET Louise. 32.248

Etude de M. GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers, rue Gambetta, 3.

Suivant acte reçu par M. Gallicher-Lavanne, notaire à Nevers, le trois décembre 1925, enregistré à Nevers, (A. C.), le quatre décembre 1925, folio n° 889, M. Louis BERTIN, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, rue de Montseine, n° 29 bis, ont vendus à la société en nom collectif « De Bessé et d'Assigny », dont le siège social est à Nevers, rue Félix-Faure, n° 6 et 8, les éléments incorporés d'un fonds de commerce de garage automobiles, situé à Nevers, rue de Montseine, n° 31, consistant en l'enseigne et le nom commercial, et ce qui peut rester acquisé par la clientèle et l'achalandage.

La prise de possession a eu lieu le 3 décembre 1925. Les oppositions à faire, s'il y a lieu, sur le prix de la vente, devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la présente insertion, et au profit de la société en nom collectif « De Bessé et d'Assigny », par M. Félix-Faure, n° 6 et 8, ou domicile élu à cet effet.

Pour seconde insertion, De BESSÉ et d'ASSIGNY. 32.257

Etude de M. DURIN, notaire à Pouques-les-Eaux (Nièvre).

Suivant acte reçu par M. DURIN, notaire à Pouques, le 4 décembre 1925, M. Hippolyte ROUSSILLON, cafétier, et Madame Marguerite BARONNET, son épouse, demeurant ensemble à Pouques, ont vendu à M. Jean Louis LORET, serrurier, et Madame Marie-Augustine, sa femme, demeurant ensemble à Pouques.

Le fonds de commerce de café, connu sous le nom de « Café du Commerce », exploité à Pouques, route nationale, et comprenant : l'enseigne et le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, l'entrée en jouissance a été fixée au premier décembre mil neuf cent vingt-cinq.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la présente insertion, et au profit de M. DURIN, notaire à Pouques.

Pour seconde insertion, De BESSÉ et d'ASSIGNY. 32.257

PETITES ANNONCES

Pour toutes demandes de renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de l'annonce.

Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 30 pour la réponse.

CLUSINIÈRE MENAGÈRE de 18 à 40 ans pour maison bourgeoise Paris. S'adresser bureau du journal. 32568

FEMME VEUEU, très sérieuse, pour monsieur seul à la campagne, très sérieux. Références exigées. Bureau du journal. 32.457

JARDINIER, références sérieuses exigées. M. PEGAT, à Billy (Allier). 32543

JARDINIER, seul, célibataire, âgé 43 ans, cherche place, au courant des 4 branches, potager et fleuriste pour maison bourgeoise. Libre de suite. S'adresser au bureau du journal. 32340

MENAGE BASSE-COURRIER pour ferme. S'adresser bureau du journal. 32.425

MENAGE ayant déjà servi, l'homme toutes mains, la femme ménage et cuisine ordinaire pour maison bourgeoise. Bureau du Journal. 31735

MENAGE, le mari pour jardin potager, la femme bonne à tout faire. S'adresser au docteur GARMIER, à La Clayette (S.-et-L.). 32.443

MENAGE, le mari jardinier-garde, la femme pour entretenir maison. S'adresser à M. NAUDIN, notaire à Sancerques (Cher). 32503

MENAGE libre de suite, homme toutes mains, femme cuisinière à la cuisine. S'adresser docteur MOINEAU, 9, rue Waldeck-Rousseau, à Cosne (Nièvre). 32504

MENAGE pour soigner cheval et jardinage, la femme cuisinière. S'adresser à M. CANU, à Ygrande (Allier). 32505

JARDINIER seul, célibataire, âgé 43 ans, cherche place ou à toutes mains, pour maison bourgeoise, ou courant du jardinage potager ; libre de suite. Bureau du journal. 32.340

MENAGE ayant déjà servi maison bourgeoise demande place. Femme cuisinière, homme jardinier, faire un peu ménage. S'adresser à M. BELLEVILLE, 27, rue Pasteur, Cosne-sur-Loire (Nièvre). 32.457

MENAGE, femme de chambre, chauffeur. Bonnes références, cherche place, libre au 1^{er} janvier. S'adresser à M. AUGENDRE-FOREST, mécanicien à Châteaumeillant (Cher). 32498

JEUNE FILLE, 30 ans, demande place à Nevers comme bonne dans maison bourgeoise (ni restaurant, ni café). 150 fr. par mois. Bureau du journal. 32557

TOUR EIFFEL

Programme du T. S. F. Programme : M. Armand Givélet, vice-président du Radio-Club de France, « Ce qu'on doit aux amateurs de T. S. F. » ; Mlle Suzanne Teister, « La mode nouvelle » ; M. George Decharma, « Propos au l'air » ; M. Jacques Archambault, « La recherche du Pont » ; M. Julien Maigret, « La belle vie aux Açores » ; M. Marc Frayssinet, « La politique en chôme pas » ; Page théâtrale : « Scène d'une pièce nouvelle, par Mme Tristan Fraconi. Les échos, par tous les collaborateurs. »

Page musicale : Par le sentier (Th. Dubois) ; Les berceuses (Gabriel Fauré) chant et piano, par Mlle Hélène Doty et Mme Reine Le Cerf ; « Terre d'Espérance », roman de M. André Armandy ; Les dernières nouvelles ; Chronique financière.

De 19 h. 30 à 21 heures, radio-concert avec le concours de Mmes Lucy Dragon, flûte, et du Conservatoire, Elwell, violoniste, Mlle Line Bianchini, cantatrice, Elwell et G. François, pianiste, et de l'orchestre des Amis de la Tour.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES P. T. T.

À 20 h. 15, les animaux à fourrures, par M. Jacques Neubauer ; à 20 h. 30, concours de langue française : « Français, parlons français », par M. G. Gaynot, agrégé de l'Université, professeur aux Lycées Janson de Sailly.

Leçon de radio-rosalique, par M. Marcel Alexandre Georges avec le concours du Maître de Mmes Marguerite Vinci, du théâtre national de l'Opéra, Renée Chauvel et Terrier, MM. Dumoth et Guillemin, solistes du Conservatoire Populaire, Mmes Suzanne Nova, Sylvain, Mlle Myrto Thulliez, Hélène Boudoux, Géo Dorval et des auteurs.

Programme : 1. « Bals de jadis (André Payer) » ; La Halcure (Madelicotte) Pierre Rodet ; 2. Les Rosati et le théâtre, causerie (Albert Achaman) ; 3. Extraits de l'annonce faite à Marie (Paul Claudel) ; 4. Dans les yeux (Jean Jouve) ; 5. « Homage à Jean Richepin (Jean Ott) » ; 6. Trois chansons à Minka (Jean Richepin) ; 7. Six chansons de Minka (Jean Richepin) ; 8. Hommages à Jean Cadet (Louis Moreau) ; 9. La mère et l'amante (Edouard Hoogho) ; 10. Lied (Henri Allorge) ; 11. Les Itanias à la lune (Louis Moreau) ; 12. A fleur d'ombre (Joseph Rodet) ; 13. La Larme de l'homme (Henri Lescage) ; 14. Sept petits poèmes du bord de l'eau, musique d'Alexandre Georges.

Emissions simultanées de la Tour Eiffel et de l'École.

La présente insertion est seront recues en l'étude de M. Durin, notaire à Nevers. Cette insertion est faite en remplacement de celle parue dans le journal « Paris-Centre » le douze décembre mil neuf cent vingt-cinq.

Pour seconde insertion, DURIN. 32.900

ADJUDICATION

Le jeudi 7 janvier 1926, à 15 heures, il sera procédé, en la salle de la mairie de Saint-Loup, à l'adjudication au rabais et sur soumission cachetée des fournitures scolaires et livres

Pour vos Cadeaux de fin d'année, visitez les NOUVELLES GALERIES

Vous y trouverez un CHOIX unique à Nevers Des Objets de première fraîcheur et du meilleur goût

Des prix justifiant la renommée de ces Magasins dont le principe est de réduire au minimum les frais généraux afin de vendre bon marché UN SUPERBE CALENDRIER EST OFFERT POUR TOUT ACHAT DE 10 FRANCS

Voyez dans notre Grande Annexe : NOEL A LA CHAUMIÈRE, Etalage attractif

CHARCUTERIE, s.-pref. Bail 32 ans, 3 porcs la semaine. Occasion pendant P. Noël. P. Noël 8.000 fr. à déb. Cause décès. 2036 S'adresser : Cabinet L. NÉRAULT, 11, rue des Arènes, Bourges (Cher).

FUMISTERIE - CHAUFFAGE CENTRAL, odeur. Bon ouillage. Vieille maison. P. Noël 60.000 fr. (à déb.) Facile. On se retire. 2070 S'adresser : Cabinet L. NÉRAULT, 11, rue des Arènes, Bourges (Cher).

CAFÉ-TABAC, s.-pref. Bail à volonté. P. Noël 35.000 fr. 1983 S'adresser : Cabinet L. NÉRAULT, 11, rue des Arènes, Bourges (Cher).

VENTE DE BOIS
Le mardi 26 janvier 1926, à 15 heures, il sera procédé à la vente par soumission sous pli cacheté, à Villiers, commune de Chassy (Cher), (gare Nérondes, 4 kilomètres) de 36 volumes, 1 orable, 233 chênes, cubant en tout 186 mètres au cinquième.

Ces coupes sont situées commune de Chassy, à proximité de la route de Nérondes à Sancerre, pour l'une, et de Dejoix à Villequiers, pour l'autre.

S'adresser pour visiter, à M. COMTE, garde à Villiers ; et pour détails, à M. le baron de TOULGOET, 16, rue Denis-Papin, Angers (Maine-et-Loire).

ACHATS
Pour toutes demandes de renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de l'annonce. Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 30 pour la réponse.

Cabinet L. NÉRAULT
Téléphone 309. — 11, rue des Arènes, Bourges. — Téléphone 300

CESSION DE FONDS DE COMMERCE PREMIER AVIS

Suivant acte sous-signature privée, en date à Nevers du treize décembre mil neuf cent vingt-cinq, enregistré même ville, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-cinq, folio 2, case 12. Monsieur et Madame Eugène DUPLAIX, charcutiers, demeurant à Nevers, rue de Nivernais, n° 74, ont vendu à Monsieur et Madame FOURRIER, charcutiers, demeurant ci-devant à Nevers, rue de Nivernais, n° 66.

LE FONDS DE COMMERCE DE CHARCUTERIE-COMESTIBLES qu'ils exploitent, rue de Nivernais, n° 74. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours qui suivent la deuxième insertion du présent avis et seront reçues au siège du fonds cédé ou domicilié en lui à cet effet.

COMMERCES ET INDUSTRIES A CEDER
NOUVEAUX-CONFECTIONS, dans petite ville, bien situé. On cède pour cause de décès. P. Noël : 20.000 fr. gdes facilités. 2144
MARCHEAUX-INSTRUMENTS AGRICOLES, sous-préfecture. Bail 12 ans. Bon matériel. P. Noël : 11.000 fr. déca. 2148
GRAINES POTAGÈRES, Pref. Bail 11 ans. Loyer, 2.000 fr. P. Noël : 35.000 fr. gdes facilités. 1.800

EAUX GAZEUSES CARBONNÉES, petite ville. Bail 14 ans. Important matériel. P. Noël : 60.000 fr. à débattre. — 2.118
MINOTERIE sous préfecture. Centre production. Long bail, 60 quintaux par jour. P. Noël : 2.000 fr. à débattre. — 2.118
COIFFURE-PARFUMERIE, dans grand centre, sur passage. Saisons H. et D. P. Noël : 25.000 fr., facilités. — 1.974

CHAUSSURES, préfecture, installation moderne. Beau logement. Bail 10 ans. P. Noël : 2.000 fr. à débattre. — 2.073
CAMIONNAGE, préfecture. Bureau gare. Bail 21 ans. Loyer convert par sous-location. P. Noël : 20.000 fr. 1.819
BAZAR, préfecture. Long bail. Loyer : 2.000 fr. Bien situé. P. Noël : 30.000 fr. facilités. — 2.020

CAFÉ-TABAC, 4 chambres meublées, préfecture, long bail, petit loyer. P. Noël : 100.000 fr., facilités. — 2.043
BOULANGERIE-PÂTISSERIE, préfecture. Bail à volonté. Affaire très bien située, gros chiffre d'affaires, gdes facilités. — 2.092
ÉPICERIE FINE, préfecture. Vieille maison. Belle installation. P. Noël : 30.000 fr., facilités. — 2.074

BOUCHERIE grande ville. Aff. 2 boufs, 4 veaux, 5 moutons. P. Noël : 2.388.
CHARCUTERIE gros centre. Bail 10 ans. Petit loyer. Installation électrique. 4 porcs semaine. P. Noël : 2.500.
SERRURERIE ville industrielle. Bail à volonté. Bon matériel. P. Noël : 40.000 fr., facilités. — 1.067

BISCUITERIE, préfecture. Long bail. Loyer : 1.600 fr. On se retire. P. Noël : 1.161.
ÉPICERIE-BUVETTE dans région du Centre. Bail 12 ans. Loyer : 1.500 fr. P. Noël : 11.000 fr. — 1.767
Et quantité d'autres affaires à céder dans toute la région du centre de la France. Pensez-moi gratuitement sur demande.

2530 — EXPLOITATION DE CARRIÈRES, rapportant net 30.000 fr. à placer par an. Bail à vol., loy. 2.000 fr. 5 hect. de terrain à extraire, imp. matér. Beau logt. P. Noël : à débattre. On traite avec 75.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau. 2820. — **VINS, CHAMBRES MEUBLEES**, bien situé gr. ville comm. Bail 8 ans. loy. 1.700 francs. Aff. 140.000 fr. laissant net 35.000 fr. par an. Logt. 2 pièces. Cuisine, maçons, hangar, jard. chantier. Terrain d'embarq sur rivière. Imp. matériel. P. Noël : 45.000 fr. facilités. FRANCHON, Fontainebleau. 2820.

2846 — ÉPICERIE MERCEURIE BUVETTE, quartier populaire. Bais 6 ans et vol. Loy. 500 fr. aff. 75.000 fr. dont 1/3 en liq. Belle heurt. s. à l'cuis. 2 ch. cour. remise, jard. P. Noël : 40.000 fr. facilités. FRANCHON, Fontainebleau. 2846. — **MAISON MEUBLEE**, bien située, tenue 40 ans gr. ville commerciale. Bail 12 ans. Loy. 3.300 fr. (s-s. loc. 7.500 fr.) par an. Logt. pers. s. à m. cuis. antichambre, ch. gr. cab. 6 ch. meublées. 2 vo. cab. de toilette, buanderie, lavoir, eau, gaz, élect. P. Noël : 100.000 fr. On traite avec 15.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau. 2847. — **MEUSURIERIE** gr. bouf. Loir. Bail 10 ans. loy. 600 fr. Aff. 22.000 fr., laissant brut 12.000 fr. par an. Atelier outillage pour 3 ouvriers. magasin, 4 pièces, cuis., cour, gr. jard. P. Noël : à déb. On traite avec 5.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau. 2850. — **ÉPICERIE PRIMEURS**, CAFÉ leu 50 centes gr. ville comm. Bail à vol. Loy. 2.000 fr. net 35.000 fr. par an. Logt. 2 pièces. Cuisine, maçons, hangar, jard. chantier. Terrain d'embarq sur rivière. Imp. matériel. P. Noël : 45.000 fr. facilités. FRANCHON, Fontainebleau. 2850.

Locations
ON OFFRE
POTAGER de 80 ares, à proximité de petite ville importante, maison y attaché. P. Noël : à débattre. Bureau du journal. 31.843
Offre à **JARDINIER** LOGEMENTS av. av. di. vers av. di. vers. Proximité d'un centre, on peut vendre des légumes. Bureau du journal. 32.545
APPARTEMENT avec jardin, garage, téléphone. S'adr. à Mme DE LAUME, avenue de la Gare Saincoins (Cher). 32.567

Ventes
BREAK couvert, 6 places. Marmite à héf. en parfait état. Belle occasion. S'adresser à M. KOCH, à Ouzouer, par Montigny-aux-Amognes (Nièvre). 32.566
CABRIOLET 5 C. V. Peugeot, neuf, cause cancére, prix intéressant. M. LESUEUR, rue Boileau, Saint-Amand (Cher). 32.547
CAMIONNETTE Panhard 12 ch. 300 kgs, 7.000 fr. Cause double emploi. M. A. CHERON, huilerie, à Saincoins (Cher). 32.463
CAMION U. S. A. 5 tonnes, à benne basculante, parfait état, essais à volonté sur n'importe quelle distance. 25.000 fr. Affaire toute confiance. Bureau du journal. 32.471
CHARRON 6 HP. 4 cylindres, 2 places, bon état général. GIBROUX 5 HP., 3 places, fin 1924. Visibles jusqu'au 2 janvier. Bas prix, cause absence. M. ROSE, à Rouy (Nièvre). 32.549

ACHATS
On demande à acheter **BODILLES DE CHAMPAGNE VIDES** à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre 7, rue Creuse, Nevers. 32.553
On serait acheteur de **GRUMES HETRE**, bonne qualité, pour courbure. Faire offres Usine GYF, à Givry-Pourcelambault (Nièvre). 32.573

Personnel
ON DEMANDE
DACTYLO expérimentée. Dédoublage, saisement. Bureau du journal. 32.566
OUVRIER MARECHAL, sortant d'apprentissage, travail assuré. Bureau du journal. 32.409
GENS DE MAISON
ON DEMANDE
BON GARDE CHASSE, âge minimum 30 ans, connaissant bien son métier, bon pégeur, mais qualité essentielle exigée ; très bon éleveur. Logé, chauffé, jardin, primes sur animaux nuisibles et gibier abattu. Institut écrire si pas très brèves références. Adresser correspondance à M. COLAS, garde-chasse, château Paray-le-Frésil, par Chevagny (Allier). 31.579

Divers
OCASION
A VENDRE
Divers objets neufs à des prix avantageux tels que : bicyclette Saint-Georges, phonographe OPIA et disques, coupe intérieur cristal, trousse toilette, cuverts Louis XVI, services à découper Louis XV, rasoirs sûreté "APOLLON", rasoirs "GILLETTE", coffret parfumerie, rasoirs sûreté CANON, couteaux suisses 6 lames, couteaux à l'ivoire 3 lames, 4 couteaux platinés argent, ronds de serviette.

S'adr. AUX BUREAUX DE "PARIS-CENTRE", 24, avenue de la Gare, Nevers. 30.551

LES PIANOS
de premières Marques **ÉRAR, PLEYEL, GAVEAU, ÉLCKÉ FOCKÉ, BORD, STAUB, MUSSARD, RÉGY, THERSEN, LEGUERINAI**
ont fait leurs preuves, de nombreuses années d'expérience et de succès justifient leur réputation mondiale et constituent pour l'acheteur une garantie de premier ordre.
Vente à long crédit chez **A. ANGRAND**
Accordeur réparateur Spécialiste Élève de la Maison Bord à Paris (lors concours)
31 et 34, rue de la Préfecture, Nevers. Livraison rapide et gratuite, échange de tous les vieux pianos.
PHONOS, LUTHERIE
Prix défiant toute concurrence

ACHÈTEZ VOS CRAVATES NEW-SPORT
vous en serez satisfait...
VOYEZ SES CHEMISES
44, rue du Commerce, 44 - NEVERS

Faites des Economies de Chauffage
BRULEZ DU COKE METALLURGIQUE CONCASSE ET CALIBRE
qui remplace l'antrace dans tous ses usages, coûte moins cher et se recommande particulièrement pour les chauffages centraux. Pour renseignements et commandes s'adresser à l'OFFICE DES COQUES DE LA LOIRE, 8, rue Victor-Hugo, Lyon.
ACCORDEONS, VIOLONS, MANDOLINES, PHONOGRAPHS et disques PATE, et tous instruments de musique.
Grand choix de méthodes pour apprendre à jouer seul.
Catalogues gratuits : G. BENA-ZET, fabricant, 8, rue de la Procession, Paris. 31.889

AU RENARD BLANC
Ancienne Maison DEJOUX-MARILLAT
L. ROSIER
Successesseur
13, rue de la Pelletterie, 13 NEVERS
Téléphone 4-47
Paletois, cravates, manchons tannage, réparations, transformations, naturalisation.

Les Remèdes du CURE de GY
sont employés avec succès contre les maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie, du système nerveux, de la peau et du cuir chevelu, la toux, la congestions, les ulcères, plaies varicelleuses, les troubles de la formation et du retour d'âge, les vices du sang, la constipation, les hémorroïdes, les rhumatismes, les douleurs, l'émigoute.
Ecrire au Laboratoire BARDIN, à Gizey (Loiret), Dépôt et seule Maison de vente.

La Chemiserie Modèle P. Demangeon
n'emploie que du Bon Tissu
Pour ses CHEMISES CRAVATES FAUX-COLS et toujours Les Dernières NOUVEAUTÉS
92, RUE DU COMMERCE - NEVERS

Vices du Sang
Leur guérison assurée
Acné, herpès, eczémas, psoriasis, sycois, érythème, démangeaisons, sont autant de vices du sang faciles à détruire. Quelles que soient leur origine, leur gravité et leur ancienneté, nous affirmons pouvoir apporter une guérison rapide et certaine de ces affections, sans pour cela obliger le malade à changer ni ses habitudes, ni ses occupations. Il en est de même pour les hémorroïdes, les varices avec ulcères ou non qui sont également des manifestations d'un sang plus lourd et trouble. Nous pouvons encore affirmer la guérison absolue de tous les maux arthritiques : rhumatismes, goutte, gravelle, sciaticque, arthrosclérose dont la cause unique se trouve aussi dans un sang surchargé d'acide urique et par conséquent vicié. Ces affirmations qui, pour certains paraissent osées, ne sont que l'expression de la vérité pour les milliers de malades du sang sauvés par le Dépuratif Richelet. En voici une preuve facilement contrôlable :
Je viens de terminer une cure de Dépuratif Richelet et suis heureux de vous apprendre ma complète guérison. Le maux eczémas qui me faisait souffrir a en effet disparu. Les démangeaisons m'ont enfin quitté. J'ai retrouvé le sommeil, le repos et toute ma tranquillité.
M. André DUPUIS, à Clastres (Aisne).
Le flacon : 11 fr. 95 dans toutes les bonnes pharmacies. A défaut et pour renseignements sur le traitement, écrire à L. RICHELET, à Sedan, 6, rue de Belfort, BAYONNE (Basses-Pyrénées).

Automobiles Peugeot
A NEVERS
MM. MIAS & LEBAS
42, avenue de la Gare
GARAGE POUR 50 VOITURES
VENTE - ACHAT - ÉCHANGE - LOCATION

L'OPTIQUE est une science
MYOPES PRESBYTES
envoyez adressent à un Spécialiste, vous aurez toujours satisfaction.
AUX LUNETIERS
C. DE PALLE & P. MUS OPTICIENS
27, Rue d'Allier, MOULINS

ACHÈTEZ VOS CRAVATES A NEVERS
vous en serez satisfait...
VOYEZ SES CHEMISES
44, rue du Commerce, 44 - NEVERS

Asthmatiques Catarrheux
Vous avez un poids sur la poitrine !
Regardez cet homme et dites-vous bien que c'est votre image, malheureux bronchitiques, pauvres catarrheux, asthmatiques.
Et pourtant, il serait si facile de voir disparaître toutes ses misères qui attristent votre vie. Le seul remède qui puisse vous soulager, c'est le Sirop des Vosges Gaze, et tout le monde vous dira qu'il fait des merveilles précisément dans votre cas.
Combien de malheureux retrouveraient une vie normale s'ils suivaient l'exemple de M. Henri Bénéteau, Bureau de la Douane, à Lengschheim, par Biele (Moselle), qui depuis longtemps souffre d'un véritable martyre et qui nous écrit :
« Je vous donne toute faculté de vous servir de ma lettre pour votre propagande et moi, de mon côté, j'en fais le plus possible, car votre Sirop des Vosges Gaze est vraiment le meilleur remède dont j'ai fait usage. Je ne suis pas encore complètement guéri, mais je suis dans la bonne voie de la complète guérison. Les quintes de toux sont maintenant espacées et je pourrais même dire très rares.
« Je suis toujours votre traitement et ressens toujours de plus en plus ses merveilleux effets.
« Si donc vous êtes atteint de RHUME, de BRONCHITE chronique, d'ASTHME pénible avec suffocation et sifflement des bronches, de TOUX incessante avec de nombreux crachats, prenez du Sirop des Vosges Gaze, qui vous rendra la joie d'aller et venir comme tout le monde. »
Sirop des Vosges GAZE
Ventes Pharmacies. Le flacon : 7 fr. 65 ; les 5 franco contre mandat de 15 fr. 95 adressés aux Laboratoires GAZE, Avenue de Châtillon, 68 bis, Paris-Brochure gratis sur demande.

Corsets et Ceintures sur Mesure MAINTIEN REPARATIONS EN TOUS GENRES
Fournitures générales pour Corsets
Madame BLANCHET
38, rue du 14-Juillet, NEVERS

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE EN TOUS GENRES
RICHON
A GIVRY, par Joux-sur-l'Aubois (Cher)
Travaux soignés et rapides
Prix Modérés

MAMANS, NOURRICES
la MÉRÉROLASE DUPEYROUX augmente votre lait en quantité et qualité, sauvera vos dents et vos cheveux menacés par l'allaitement, allèvera votre BÉBÉ à supporter sevrage et dentition.
Un Flacon-Cure de MÉRÉROLASE est envoyé franco poste domicile contre 43'50 en mandat-carte adressé au Dr DUPEYROUX, 5, Sq. de Messine, Paris.

Le retour d'âge
Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'ÂGE. Les symptômes sont bien connus.
FEMMES QUI SOUFFREZ
Avez-vous tout essayé sans résultat - que vous ne devez pas désespérer - vous devez sans tarder faire usage de la **JOUVENCE DE SEUR AGNÈS**
Prix de la boîte pour un mois, 5 fr. - franco par poste 5 fr. 50
Au dépôt général Th. ARCHIMBAULT, 30, rue du Commerce, Nevers ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES ET HERBORISTERIES

AUX DEUX CLOCHERS
Ses Eaux de Cologne extra
A exiger partout
Gros : Gabriel CLAYEUX, la Charité (NEVERS) Tél. 32

Papier Journal Blanc
POUR MAISON D'ALIMENTATION
2 francs le kilo
Bureau du journal.
A VENDRE **VIEUX JOURNAUX**
5 francs le kilo.
S'adresser au bureau du journal

MAROQUINIER-SPECIALISTE
AU PACHA
59, rue du Commerce, NEVERS
Voir ses étalages en Sacs de Dames, Maroquinerie Fine, Articles de Voyage

Au Fouillis des Dames
19, Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS
on y trouve des Articles pour **ÉTRENNES UTILES**
Sans concurrence aucune. En plus, un Assortiment considérable de CONFECTIONS POUR DAMES des toutes dernières nouveautés.
En réclame : Gilet Fantaïsie, à partir de 29 fr. Combinaisons pour dames, 14,95 ; Vareuses, à 33,95. Costumes, Gargonnets, Harboteuses, Robes Fillettes, Cache-Cols, Chemises fantaisie pour hommes, Cravates, Chaussettes soie et fil, etc., etc.
A tout acheteur il sera offert un Superbe CALENDRIER.
Le Magasin restera ouvert Dimanche 27, toute la Journée.

FABRIQUE DE BARRIÈRES ET CLOTURES
EN TUBES SOUDÉS A L'AUTOGENE Pour châteaux, parc, ferme et prairie
FABRIQUE DE GRILLAGE SIMPLE TORSION, POUR CLOTURE, TENNIS et VOLIÈRE
H. CAMPAGNE, Constructeur à Souvigny (Allier)

S.I.M.Y. SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE MÉTALLURGIQUE DE L'YONNE
Fondée en 1866 - Siège et Usine : AUXERRE - Téléphone 200
Salle d'exposition et Bureaux : 95, rue du Chemin-Vert, 95 PARIS (XI) Téléphone : Riquette 19-74
Télégrammes : LASIMY - Paris ou Auxerre
SERRURERIE ET TOLERIE AGRICOLES
GRILLES et PORTAILS solides, élégants, économiques
FERMETURES et CLOTURES en GÉNÉRAL MOULES et Outils pour CIMENTIERS, MAÇONS et PLÂTRIERS DEMANDER CATALOGUE (N) GRATIS.

DELAHAYE
Agent pour la Nièvre : GRAND Garage de la Nièvre
10-12-15-18 CV
La vieille marque française. Universellement réputé
46, rue Félix-Faure, NEVERS

PIANOS toutes Marques
Avant de fixer votre choix rendez-vous compte, et profitez des avantages qui vous sont offerts
à COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre)
Maison GASTON GAUTHRON
Accordeur diplômé de la Maison PLEYEL
Nous avons également tout ce qui concerne INSTRUMENTS DE MUSIQUE Bois, Cuivre, Accordéons, Lutherie, Phonos, N'hésitez pas, vous trouverez un choix important.
Prix exceptionnels. Catalogue gratis
LE MAGASIN EST OUVERT LE DIMANCHE TOUTE LA JOURNÉE

AUX DEUX CLOCHERS
Ses Eaux de Cologne extra
A exiger partout
Gros : Gabriel CLAYEUX, la Charité (NEVERS) Tél. 32

Papier Journal Blanc
POUR MAISON D'ALIMENTATION
2 francs le kilo
Bureau du journal.
A VENDRE **VIEUX JOURNAUX**
5 francs le kilo.
S'adresser au bureau du journal